

DÉPARTEMENT DE L'AIN



M A I R I E

DE

SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS

01990

Téléphone 04 74 55 88 11

Télécopie 04 74 55 89 70

E-mail : secretariat@mairie-stm.fr

*Saint-Trivier-sur-Moignans, le*

Objet :

## ATTESTATION

Le Maire certifie que la délibération n°2020/46 du 17/09/2020 adoptant la modification simplifiée n°01 du plan local d'urbanisme a été affichée à la mairie à compter du 29/09/2020 pour une durée au moins égale à un mois, qu'elle a fait l'objet d'un communiqué dans le journal « Voix de l'Ain » du 2 octobre 2020.

Ladite délibération a été reçue par Madame la préfète le 29/09/2020.

En conséquence, le plan local d'urbanisme est devenu exécutoire à compter du 03/10/2020.

A Saint Trivier sur Moignans, le 3 octobre 2020

Le Maire

Marcel LANIER

